

**Procès-verbal non-approuvé**  
**Séance régulière du Conseil d'établissement**  
**Mardi 22 avril 2025 à 19h, local d'anglais**

<p><b>étaient présents :</b></p> <p>M. Jean Francoeur, parent et président  M. Ayoub Hentati, parent et vice-président  Mme Isabelle Lacombe, directrice  Mme Josée Boudreault, parent et trésorière  Mme Catherine Vaillancourt, parent et rep. au comité de parents  Mme Anne-Laure Rollin, parent et substitut au comité de parents  Mme Maude Bérubé-Bureau, parent substitut  Mme Caroline Robert, membre de la communauté  Mme Annie Masson, personnel enseignant  Mme Claudia Langevin, personnel enseignant  Mme Dominique Garneau, personnel professionnel  Mme Susie Goulet, directrice adjointe  Mme Lamia Amalou, personnel du service de garde substitut</p>	<p><b>étaient absents :</b></p> <p>Mme Isabelle Bouchard, personnel du service de garde  M. Louis-Charles Brisson, parent substitut</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**1. OUVERTURE**

**1.1. Mot de bienvenue**

Monsieur Jean Francoeur constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous. La rencontre est ouverte à 19h02. Les présences sont indiquées dans le tableau ci-dessus.

**1.2. Adoption de l'ordre du jour**

Les membres prennent connaissance de l'ordre du jour préalablement soumis par courriel. Madame Isabelle Lacombe demande qu'on ajoute le point 5.1 Reliquat.

<b>C.E.- 2024-25-124</b>	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout d'un point 5.1 Reliquat.</b>
--------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**1.3. Adoption du procès-verbal du 11 février 2025**

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal de la réunion du 11 février 2025 préalablement transmis par courriel par madame Lacombe. Cette dernière a déjà fait les corrections de coquilles. Les membres ne relèvent pas de corrections à y faire au point de vue du contenu.

#### 1.4. Suivi au procès-verbal du 11 février 2025

##### 1.4.1. Capsules de formation des membres du CÉ

Mme Lacombe mentionne que de nouvelles capsules sont disponibles et demande à tous les membres de les écouter d'ici la prochaine rencontre du CÉ. Il y a une capsule sur le thème du *Plan de lutte* (4 minutes) et une sur les *membres-parents au comité de parents* (8 minutes).

##### 1.4.2. Photos scolaires (sondage)

Mme Lacombe présente les résultats du sondage effectué auprès des parents.

- Taux de réponse de 54 %.
- 94 % des répondants disent être en faveur des photos scolaires.
- 70% des répondants achètent les photos chaque année.
- Le sondage révèle une préférence pour les photos prises à l'extérieur.

Les membres constatent donc que l'offre de service choisie pour les photos scolaires de la prochaine année scolaire est satisfaisante pour une majorité des parents répondants.

## 2. INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public

## 3. DÉCISION ET DISCUSSION

### 3.1. Règles relatives aux contributions financières payées par les parents (document joint)

Madame Lacombe présente les modifications pour 2025-2026. Après avoir analysé l'ensemble des sorties éducatives de tous les niveaux scolaires, il a été décidé de ne pas hausser le montant demandé aux parents pour les activités scolaires, culturelles et sportives. En revanche, on demandera une hausse de 5\$ pour le matériel d'enseignement périssable puisqu'on présume qu'il y aura une augmentation du coût des certains cahiers d'exercices. Les membres signalent des erreurs en annexe.

### 3.2. Sortie spéciale groupe 006

Madame Isabelle Lacombe explique le projet de sortie spéciale proposée par Madame Clara, enseignante au préscolaire.

- Date : vendredi 13 juin
- But : faire découvrir le quartier en prenant l'autobus 807 du RTC. Le service du RTC est gratuit

pour les enfants.

- Elle sera accompagnée de son enseignant mentor.
- On prévoit un ratio de 8 élèves par adultes.

Les membres posent des questions, mais sont tous en accord avec cette idée.

<b>C.E.- 2024-25-127</b>	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la sortie spéciale du groupe 006</b>
--------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------

### **3.3. Journées du 19-20 juin 2025**

Madame Lacombe explique la situation et propose un horaire d'activité.

- Pour des raisons de sécurité, il n'est pas possible que tous les élèves de l'école assistent à la même représentation de la comédie musicale. La salle est trop petite.
- Le 19 juin : les élèves du préscolaire et le 1<sup>er</sup> cycle assisteraient à une représentation en matinée (transport aller-retour en autobus). Au retour, ils dineraient à l'école avec leur enseignant. Pendant ce temps, les élèves du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle participeraient à l'activité de fin d'année (fêtes et jeux gonflables). Cette journée suivrait l'horaire ordinaire et se terminerait à 15h16.
- Le 20 juin : les élèves du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle assisteraient à la comédie en matinée (transport aller-retour en autobus). Au retour, ils dineraient à l'école avec leur enseignant. Pendant ce temps, les élèves du préscolaire et du 1<sup>er</sup> cycle participeraient à l'activité de fin d'année (fêtes et jeux gonflables). La journée de classe se terminerait à 13h46.

<b>C.E.- 2024-25-128</b>	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'approuver l'horaire des activités de fin d'année du 19 et 20 juin 2025 et le déplacement d'horaire du 20 juin 2025.</b>
--------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### **3.4. Horaire des élèves de 6<sup>e</sup> année, semaine 16 juin 2025**

Madame Lacombe nous présente l'horaire des élèves de 6<sup>e</sup> année du 12 au 20 juin 2025

- Deux plans d'horaire sont expliqués (plan A et plan B). Ils tiennent compte de règles de temps de fréquentation scolaire.
- Des demi-journées de congé sont prévues pour équilibrer le temps de fréquentation qui doit être augmenté certaines journées (à cause de la préparation, des pratiques, de la générale et des présentations de la comédie musicale en soirée).
- Le transport des élèves aller-retour vers Lévis se fait en autobus.

En sous-point, Madame Lacombe demande aux membres ce qu'ils pensent d'un voyage à New York à l'automne 2025 compte tenu de la conjoncture politique. Les membres donnent leur avis. Madame Lacombe assure que le projet se réalisera seulement si les organisateurs sont en mesure d'assurer la sécurité de tous les enfants et que l'entrée aux États-Unis se veut accessible pour tous les élèves qui souhaitent participer.

<b>C.E.- 2024-25-129</b>	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'approuver l'horaire de la semaine du 16 juin 2025 qui a été établi pour les élèves de 6<sup>e</sup> année (plan A ou B).</b>
--------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### 3.5. Service de garde

#### 3.5.1. Traiteur 2025-26

Madame Lacombe nous explique que le service de traiteur actuel pourrait être reconduit en 2025-26. Le service de traiteur est satisfaisant pour les parents utilisateurs. Les membres sont d'accord pour le reconduire.

C.E.- 2024-25-130	<b>Il est proposé et résolu unanimement de reconduire le service de traiteur pour l'année scolaire 2025-2026</b>
-------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### 3.5.2. Calendrier d'ouverture

Madame Lacombe explique que le Conseil d'établissement doit approuver l'ouverture du service de garde pendant l'année scolaire. Depuis la signature de la nouvelle convention collective, il n'est plus possible d'ouvrir pendant les journées hors calendrier. De plus, une journée pédagogique de début d'année doit servir pour la formation et les réunions sans présence des élèves. Ainsi, le service débutera le 26 août 2025 et se terminera le 29 juin 2026. Les membres sont d'accord pour offrir le service du lundi ou jeudi pendant de la semaine de relâche de mars 2026.

C.E.- 2024-25-131	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'approuver l'ouverture du service de garde à compter du 26 août 2025 et jusqu'au 29 juin 2026.</b>
-------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### 3.5.3. Amplitude de l'horaire

Madame Lacombe indique que l'amplitude actuelle d'horaire du service de garde de l'école est de 7h00 à 18h00. C'est l'amplitude maximale possible. Cet horaire est profitable pour plusieurs parents d'élèves de l'école.

C.E.- 2024-25-132	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la reconduction de l'amplitude d'horaire du service de garde entre 7h00 et 18h00.</b>
-------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### 3.5.4. Facturation (si disponible)

Ce point est reporté puisque l'information n'est pas disponible.

### 3.6. Entrée progressive du préscolaire 2025-26

Madame Lacombe présente l'horaire de l'entrée progressive des élèves du préscolaire qui se déroulera les 2, 3 et 4 septembre 2025. Des modifications sont proposées afin de faciliter les transitions entre le moment en classe et le service de garde. Pendant cette période, les enfants peuvent fréquenter sans frais au service de garde lorsqu'ils ne sont pas en classe. L'horaire régulier débutera le vendredi 5 septembre 2025.

C.E.- 2024-25-133	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'approuver les modalités de l'entrée progressive des élèves du préscolaire en septembre 2025.</b>
-------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### **3.7. Reconnaissance des parents bénévoles et CÉ de juin**

Pour souligner la semaine nationale de l'engagement parental en éducation, les membres choisissent d'inviter les parents bénévoles de l'école à un 5 à 7 qui aura lieu le 10 juin. Cette activité précédera la rencontre de juin du CÉ.

### **3.8. Avis du comité consultatif des services aux EHDAA (document remis)**

M. Francoeur explique les principes sur lesquels sont basées les nouvelles règles de désignation des parents membres du CCSEHDAA. On souhaite que ces nouvelles règles facilitent la continuité des mandats. Pour combler les postes vacants, le comité propose un tirage parmi les nouvelles candidatures déposées par les parents éligibles. Le CÉ aura jusqu'au 23 mai pour donner son avis.

### **3.9. Prêt locaux camp Kéno**

Madame Lacombe informe le CE que pour l'été 2025, l'école devra prêter 7 locaux au camp Kéno. Il s'agit de classes situées au rez-de-chaussée, des toilettes et du gymnase.

## **4. DÉCISION ET DISCUSSION**

### **4.1. Semaine de la garde scolaire (12 au 16 mai)**

Ce point n'a pas été discuté

### **4.2. Organisation scolaire 2025-2026**

Madame Lacombe présente l'organisation scolaire au 22 avril en précisant qu'elle est provisoire :

- 619 élèves sont inscrits
- On prévoit 30 groupes : 4 groupes de niveau préscolaire 5 ans, peut-être un groupe de préscolaire 4 ans, 4 ou 5 groupes de 1<sup>re</sup> année, 4 groupes par niveau de 2<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année.
- L'organisation finale sera présentée le 5 mai.

Actuellement, il y a 654 élèves à l'école. Depuis le retour du congé des Fêtes, nous n'avons pas accueilli de nouveaux élèves depuis janvier, mais il y a 3 départs.

### **4.3. Travaux école été 2025**

Réfection de planchers (4 classes) et ceux du service de garde au sous-sol. Des modifications du système de chauffage seront aussi effectuées.

### **4.4. Rapport du président du Conseil d'établissement**

M. Francoeur a assisté à la rencontre TEAMS des présidents des CÉ. Cette rencontre répond à un besoin de discussion et d'échange à propos du déroulement des rencontres d'un CÉ, de la collaboration avec l'équipe de la direction, de la préparation nécessaire, de la représentativité des membres, des règles de régie interne, de la difficulté à avoir une participation aux assemblées générales.

#### 4.5. Rapport de la direction

Mme Isabelle Lacombe présente son rapport qui traite des points suivants :

- 1- IA : un moratoire sur l'utilisation de l'IA (logiciel payant) depuis le 13 mars. Les membres du personnel et les enfants ne peuvent plus utiliser les logiciels payants d'IA.
- 2- Plan de lutte : le nouveau canevas du MEQ est disponible. Le comité travaille actuellement à l'arrimage afin de présenter et de faire adopter le plan de lutte en août 2025. Le bilan de 2024-25 sera présenté en juin prochain.
- 3- Comédie musicale : il y aura 2 représentations en soirée les 19-20 juin à auditorium de la PALS (Pointe-Lévy). La vente des billets se fera à la fin du mois de mai. Les pratiques vont bon train. La Caisse Desjardins a offert une bourse de 3000\$ et le CSSDD a offert 500\$.
- 4- Examens MEQ : les élèves de 4<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année doivent faire les épreuves obligatoires du ministère entre le 2 et le 12 juin. Pour les autres niveaux, les évaluations se réalisent de manière continue.
- 5- 11 et/ou 12 juin : en soirée (18h30 à 20h), les futurs élèves du préscolaire et leurs parents seront invités à venir visiter l'école. Ce sont les élèves de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année qui s'occuperont de la visite. Madame Isabelle communiquera des informations aux parents pendant que les enfants joueront dans les classes et seront supervisés par des éducatrices du SDG. Si nécessaire, il y aura une soirée pour les élèves du préscolaire 4 ans.
- 6- Contributions volontaires des parents : Comédie : 2490\$. Programme Primaire : 2593\$

#### 4.6. Rapport du représentant au comité des parents

Mme Vaillancourt résume quelques points marquants des deux rencontres (12 mars, 9 avril) :

- Intervention du public : la mère d'un enfant très allergique a fait une présentation très intéressante dans le cadre du retrait de la restriction des collations en milieu scolaire. Elle prône pour plus de liberté alimentaire dans les écoles afin que les enfants allergiques se responsabilisent plus rapidement (plus sécuritaire pour eux).
- Les portes ouvertes : il a été remarqué que les écoles privées le font très rapidement à l'automne, ce qui est peut-être un désavantage pour les écoles publiques.

#### 4.7. Rapport de la Fondation

Mme Isabelle Lacombe mentionne les points suivants :

1. Dictée de la fondation : l'an dernier nous avons eu une année record avec 5136,50\$. Cette année, c'est 6900\$ qui a été amassé. Le CA demande aux enseignants d'envoyer une photo de leurs achats aux parents de leur classe.
2. Course de la fondation : 24 mai. Les inscriptions ont débuté mercredi dernier et se termineront le 16 mai. Dîner pizza cette année, avec prix de présence et encan silencieux.
3. Fête de fin d'année : La fondation participe à notre fête de fin d'année (zone fondation). Elle a

accordé un montant de 2000\$.

## 5. AUTRES SUJETS

**5.1 Reliquat** : Une décision rendue à la suite d'un recours collectif des parents pour les frais de scolarité oblige le CSSDD à redistribuer 209000\$ dans les écoles. L'école Filteau recevra 11971\$ et doit dépenser ce montant avant le 30 décembre 2026. Ce montant doit servir à réduire la facture de l'élève pour le matériel pouvant être facturé au sens de Loi sur l'instruction publique et le Règlement relatif à la gratuité. Par exemple,

- Réduire les comptes facturables divers aux élèves;
- Réduire le coût de la surveillance du midi;
- Réduire le coût des activités qui ne sont pas visées par le droit à la gratuité;
- Offrir un repas (collation);

## 6. FERMETURE

### 6.3. Date de la prochaine rencontre

M. Jean Francoeur rappelle que la prochaine rencontre du Conseil est prévue le 10 juin 2025.

### 6.4. Levée de la réunion

La réunion est levée à 21h18. Tous les points à l'ordre du jour ont été couverts sauf le point 4.

---

Mme Dominique Garneau  
Secrétaire

---

M. Jean Francoeur  
Président



